

Pertes reproductives par abattage de brebis et de chèvres gestantes à l'abattoir frigorifique de Ouagadougou, Burkina Faso

Amadou TRAORÉ^{1*}, Hamidou H. TAMBOURA¹, Adama KABORÉ¹, Hiver BOUSSINI², Germaine L. MINOUNGOU¹, Balé BAYALA^{1,3}, Mamadou TRAORÉ⁴, Stéphane SANOU⁴

Résumé

Des données provenant de 3 190 petits ruminants, dont 2 408 brebis et 782 chèvres examinés après abattage, ont été collectées à l'abattoir frigorifique de Ouagadougou au Burkina Faso de janvier à juin 2005. Au total 26,70 % des brebis et 34,91 % des chèvres étaient gravides à des stades variés. Les pertes ont été estimées à 0,33 agneau par brebis abattue et 0,44 chevreau par chèvre abattue. En terme monétaire, ces pertes correspondent à 4 393,2 F CFA par brebis abattue et 2 994,6 F CFA par chèvre gestante abattue. Les femelles abattues au cours de la deuxième moitié de leur gestation (2 – 5 mois) comprenaient 53,19 % des brebis et 58,24 % des chèvres alors qu'à cette période le fœtus était déjà palpable et décelable. Cette étude a montré l'importance des pertes occasionnées par l'abattage des femelles gestantes. Des mesures urgentes doivent être envisagées pour diminuer l'ampleur de ces pertes. Le diagnostic de gestation par des techniques simples devrait être institué pour éradiquer ces pertes et il est recommandé de détecter les femelles gestantes à l'abattoir et de former les éleveurs et les bouchers aux techniques de dépistage de l'état gravide.

Mots-clés : Brebis, chèvre, fœtus, abattage, gestation, Burkina Faso.

Reproductive wastage through slaughtering of pregnant ewe and goat in Ouagadougou refrigerated abattoir, Burkina

Abstract

Data collected from 3190 small ruminants (2408 ewe and 782 goats) have been examined after slaughtering, from January to June 2005 in Ouagadougou refrigerated abattoir. 26.70 % of sheep and 34.91 % of goats were more in advanced gravidity with losses estimated to 0.33 lamb and 0.44 kid per slaughtered sheep and goat. Animals slaughtered during the second half of their gravidity (2 - 5 months) represented 53.19 % of sheep and 58.24 % of goats although at this period, the fœtus becomes palpable and detectable. This survey attracts the attention on the losses due to the slaughtering of pregnant females as the deficit in animal proteins doesn't stop worsening. Urgent measures must be considered to decrease the extent of these losses and it is recommended to detect pregnancy females in abattoir and breeders must be trained to simple methods of gestation detection.

Keywords: Ewe, goat, fœtus, slaughtering, pregnancy, Burkina Faso.

* Département de Recherches sur les Productions Animales, INERA, 04 BP 8645 Ouagadougou 04, e-mail : traore_pa@yahoo.fr

¹ Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA). 04 BP 8645 Ouagadougou 04, Burkina Faso tél. (00226) 50 31 92 29 e-mail : inera.direction@fasonet.bf

² Laboratoire National d'Élevage (LNE) de Ouagadougou, 03 BP 7026 Ouagadougou 03, tél. (00226) 50 32 67 26.

³ Unité de Formation et de Recherche en Science de la Vie et de la Terre (UFR-SVT), Université de Ouagadougou, 03 BP 7021 Ouagadougou 03, Burkina Faso.

⁴ Ecole Nationale de l'Élevage et de la Santé Animale (ENESA) 01 BP 7026 Ouagadougou 01 tél. (00226) 50 32 46 57.

Introduction

Au Burkina Faso, le cheptel des petits ruminants comptait 16 738 327 têtes en 2004, soit 69,5 % du cheptel national des ruminants en nombre de têtes avec un taux de croît annuel de 3 % (ENEC II, 2004). Leur rôle socio-économique est bien connu. Il permet de subvenir aux besoins urgents de la famille des éleveurs car les revenus tirés de la vente des petits ruminants sont utilisés dans la santé, l'éducation, l'alimentation et les rites coutumiers traditionnels (TAMBOURA et BERTÉ, 1998).

Malgré cette importance numérique et socio-culturelle, cet élevage se pratique à plus de 82 % des cas selon un mode traditionnel extensif (ENEC II, 2004) et reste soumis à de nombreuses contraintes engendrant une faible productivité. Ces contraintes sont multiformes : déficiences alimentaires en quantité et en qualité, forte prévalence du parasitisme gastro-intestinal (KABORE *et al.*, 2007), mortalité précoce des jeunes, etc. D'autres causes non moins importantes sont les pertes en jeunes liées à l'abattage des femelles gravides, souvent non prises en compte dans l'analyse de la faible productivité des petits ruminants. L'évaluation de ces pertes a fait l'objet de nombreuses études sur les porcs, les bovins et les petits ruminants, notamment au Cameroun (MANJELLI *et al.*, 1996 ; NDI *et al.*, 1993 ; TCHOUMBOUÉ, 1984 ; TCHOUMBOUÉ, 1988 ; TCHOUMBOUÉ, 1989) et au Nigeria (WOSU, 1988 ; WOSU et DIBUA, 1992). Ces études, à notre connaissance, n'ont pas encore été menées au Burkina Faso malgré le déficit croissant en protéines animales.

L'objectif de la présente étude était d'évaluer l'ampleur de ces pertes par abattage de brebis et de chèvres gestantes à l'abattoir frigorifique de Ouagadougou qui traite les animaux provenant des régions Centre et environnantes du Burkina Faso.

Matériel et méthodes

Site de l'étude

L'étude s'est déroulée à l'abattoir frigorifique de Ouagadougou (Burkina Faso) de janvier à juin 2005. Cet abattoir occupe une superficie de 74 hectares et compte quatre chaînes d'abattage dont une pour les petits ruminants (ovins et caprins) d'une capacité de 120 animaux à l'heure.

Animal et méthodologies

L'étude a porté sur un effectif de 3 190 petits ruminants dont 2 408 brebis et 782 chèvres examinés après abattage. Lorsque l'état de gravidité de la femelle était établi, l'âge du fœtus était déterminé systématiquement par :

- l'examen des ovaires pour vérifier la présence du corps jaune gravidique, ce qui permet d'estimer l'âge du fœtus ;
- l'examen de l'état du fœtus, notamment l'apparition des poils, des ongles et de la dentition ;
- la mesure de la longueur du corps du fœtus à l'aide d'un mètre ruban. Cette mesure part de la dernière vertèbre cervicale à la base de la queue ;
- l'état de développement du volume de l'ensemble utérus-fœtus-placenta.

Ces différents paramètres ont permis d'évaluer l'âge du fœtus et par conséquent le stade de la gestation (NSEKAYARENZE, 1988).

Résultats

La proportion de femelles gravides abattues dans les deux espèces correspond à 26,70 % des ovins et 34,91 % des caprins de l'ensemble des femelles abattues de l'échantillon étudié (tableau I). Il en est ressorti que plus du quart des petits ruminants abattus étaient en état de gravidité.

Tableau I. Répartition des brebis et chèvres gravides abattues en fonction de la durée de la gestation.

Durée de gestation (mois)	Femelles gravides abattues			
	Brebis		Chèvres	
	Nombres	%	Nombres	%
0 - 1	118		30	10,99
1 - 2	183		84	30,77
2 - 3	335		159	58,24
3 - 4	7	1,09	-	-
Total femelles gravides abattues	643	%*	273	34,91 %*

* % des femelles gravides abattues par rapport au total des femelles abattues durant l'étude (2 408 brebis et 782 chèvres).

Les femelles abattues qui étaient au stade de la première moitié de leur gestation (0 – 2 mois) représentent 46,81 % des brebis gestantes et 41,76 % des chèvres gestantes examinées pendant la période de suivi.

Le pourcentage de femelles en état de gravidité avancée (2 – 5 mois) était de 53,19 % pour les brebis et 58,24 % pour les chèvres (tableau I), bien qu'à cette période le fœtus était bien palpable et décelable et qu'un diagnostic clinique précis de gestation pouvait être posé.

La proportion des femelles gravides en état de gestation gémellaire est inférieure à celle des femelles gravides en état de gestation simple, soit 3,73 % pour les brebis et 25,27 % pour les chèvres (tableau II).

Tableau II. Répartition des brebis et chèvres gravides abattues par type de gestation.

Type de gestation	Femelles gravides abattues			
	Brebis		Chèvres	
	Nombres	%	Nombres	%
Simple	619	96,27	204	74,73
Double	24	3,73	69	25,27
Total	643	100	273	100

Une analyse complémentaire des résultats a permis d'estimer les pertes en jeunes à 667 agneaux, soit 0,33 agneau par brebis abattue et 342 chevreaux soit 0,44 chevreau par chèvre abattue. Ces pertes sont estimées en terme financier à 4 393,2 F CFA par brebis gestante abattue et 2 994,6 F CFA par chèvre gestante abattue.

Discussion

Cette étude a montré l'importance des pertes de fœtus dues à l'abattage de brebis et de chèvres gestantes dans la région centre du Burkina Faso. Quoique relativement faibles par rapport aux résultats d'autres auteurs notamment au Cameroun (TCHOUMBOUÉ, 1984 ; TCHOUMBOUÉ, 1988 ; TCHOUMBOUÉ, 1989 ; NDI *et al.*, 1993 ; MANJELLI *et al.*, 1996), ces pertes demeurent élevées dans un contexte où les pénuries en protéines animales ne cessent de s'aggraver. Cependant, elles sont plus élevées que les valeurs rapportées par WOSU (1988), WOSU et DIBUA (1992) au Nigeria. Ces pertes auraient pu être beaucoup plus élevées si on avait pris en compte les femelles abattues avant les stades d'implantation ou de la placentation ou à un stade précoce de gravidité (MANJELI *et al.*, 1996).

L'importance de ces pertes tient au mode d'élevage en vigueur au Burkina Faso dominé par le système traditionnel extensif (ENEC II, 2004). En effet, dans ces systèmes, le contrôle des saillies est difficile pour ces espèces et le processus de reproduction se fait au hasard des rencontres entre mâles et femelles au pâturage. Dans ces conditions, l'éleveur ignore le statut physiologique de ses femelles jusqu'à un stade avancé de la gestation.

Néanmoins, ces pertes en jeunes par abattage de femelles gravides peuvent être normalement évitées à partir de la deuxième moitié de la gestation lorsque le fœtus devient décelable et palpable par voie transabdominale.

Pour MANJELI *et al.* (1996), cette situation ne peut pas s'expliquer simplement par l'ignorance de l'éleveur dans la reconnaissance des signes de gravidité chez les petits ruminants car à un stade avancé, l'aspect physique de la femelle dénote clairement son état gravide. Cependant, dans les conditions du Burkina Faso, nous n'occultons pas cette ignorance des éleveurs au regard de leur faible technicité. Par ailleurs, il faut tenir compte du contexte socio-économique de l'élevage des petits ruminants qui est un élevage de subsistance où les revenus tirés de la vente permettent de résoudre les besoins urgents de la famille tels que la santé, l'éducation, les sacrifices, etc. Dans ces conditions, l'urgence prime sur la zootechnie et donc la vente des femelles se fait quel que soit leur état physiologique. Pourtant la loi zoo-sanitaire portant code de la santé animale au Burkina Faso interdit formellement l'abattage de femelles gestantes. Elle stipule en son article 71 que l'abattage aux fins de boucheries des animaux reproducteurs, femelles et géniteurs ainsi que des jeunes est interdit. Mais les mesures de prévention sont complexes et difficiles à mettre en œuvre au regard du contexte évoqué plus haut (élevage de subsistance).

Le système d'élevage traditionnel extensif et la faible technicité des éleveurs compliquent la mise en place des mesures préventives car le statut physiologique des femelles n'est pas toujours connu. Pourtant, il faut envisager des mesures de lutte aussi complexes soient-elles, car les pertes par abattage de femelles gestantes associées à la forte mortalité des jeunes et des adultes, et surtout l'incidence des pathologies abortives (TAMBOURA *et al.*, 1998), montrent un manque à gagner considérable pour l'économie nationale.

Conclusion

Cette étude sur l'évaluation des pertes reproductives par abattage de brebis et de chèvres gestantes à l'abattoir frigorifique de Ouagadougou a montré un taux relativement important de femelles gravides. Le manque à gagner financier est aussi élevé dans un contexte dominé par la pauvreté des populations. Les pertes en devises sont de ce fait énormes pour l'économie nationale.

Des mesures urgentes doivent être mises en œuvre pour diminuer l'ampleur de ces pertes et nous recommandons que soit mieux réalisé l'examen ante mortem des animaux présentés pour abattage et la formation des éleveurs et des bouchers aux techniques simples de diagnostic de gestation notamment par palpation transabdominale.

Remerciements

Les auteurs remercient les autorités de l'abattoir frigorifique de Ouagadougou pour les facilités offertes lors du déroulement de ces travaux. Ils expriment également leur gratitude au personnel technique et aux bouchers pour leur patience et leur collaboration pendant toute la phase de collecte sur le terrain.

Références citées

- ENEC II, 2004.** Deuxième enquête nationale sur les effectifs du cheptel, Ouagadougou, Burkina Faso, tome II, 86 p.
- KABORE A., TAMBOURA H. H., BELEM A. M. G., TRAORE A., 2007.** Traitements ethno-vétérinaires des parasitoses digestives des petits ruminants dans le plateau central du Burkina Faso. *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 1 (3) : 297 – 304.
- MANJELLI Y., NJWE R. M., TCHOUMBOUÉ J., ABBA S., TEGUIA A., 1996.** Evaluation des pertes d'agneaux et de chevreaux par abattage de femelles gravides. *Rev. Elev. Méd. Vét. Pays trop.*, 49 (3) : 253 – 255.
- NDI C., TAMBI N. E., AGARITH N. W., 1993.** Reducing calf wastage from the slaughtering of pregnant cows in Cameroon. *Rev. Mond. Zootech.*, 77 : 4 – 5.
- NSEKAYARENZE J., 1988.** Contribution à la détermination de l'âge du fœtus de brebis Peul - Peul du Sénégal (à propos de 138 fœtus récoltés aux abattoirs de Dakar). Thèse doct. Médecine vétérinaire n° 39, EISMV, Université de Dakar, Sénégal, 78 p.
- TAMBOURA H., BERTÉ D., 1994.** Système traditionnel d'élevage caprin sur le plateau central du Burkina Faso. *In Small Ruminant Research and Development in Africa. Proceeding of the Biennial conference of the African Small Ruminant Research Network.* UICC, Kampala, Uganda. P 93 – 97.
- TAMBOURA H. H., BESSIN R., SIDIBÉ M. ; OUÉDRAOGO L., KABORÉ J., KYELEM B., 1998.** Dominantes pathologiques de la reproduction dans les élevages de petits ruminants du Centre-Est, de l'Est et du Centre du Burkina Faso. *Bull. Anim. Hlth. Prod. Afri.* 46, 187 – 191.
- TCHOUMBOUÉ J., 1984.** Pertes de porcelets par abattage de truies gestantes au Cameroun. *Rev. Elev. Méd. Vét. Pays trop.*, 42 (4) : 589 – 590.
- TCHOUMBOUÉ J., 1988.** Pertes de veaux par abattage de vaches gestantes. Cas particulier de l'abattoir de Yaoundé (Cameroun). *Rev. Elev. Méd. Vét. Pays trop.*, 37 (1) : 70 – 72.
- TCHOUMBOUÉ J., 1989.** Note sur l'abattage de brebis gestantes et les pertes d'agneaux au Cameroun. *Rev. Elev. Méd. Vét. Pays trop.*, 41 (4) : 461 – 462.
- WOSU L. O., 1988.** Calf wastage through slaughtering of pregnant cows in Enugu abattoir, Nigeria. *Rev. Elev. Méd. Vét. Pays trop.*, 41 (1) : 97 – 98.
- WOSU L. O., DIBUA E. C., 1992.** Lamb and kid wastage through slaughtering of pregnant ewes and goats at Enugu and Nsukka abattoirs in Anambra State, Nigeria. *In* : Rey B., Lebbie S.H.B., Reynolds L. Eds., Small ruminant research and development in Africa. Proceedings of the first biennial conference of the African small Ruminant Research Network, 10 – 14 December 1990, Nairobi, Kenya, ILRAD.